

COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS – VAL DE THOUET
AMENAGEMENT DE L'ALLEE DE DISSE SUR LA COMMUNE D'AIRVAULT (79)
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE



POUVOIR ADJUDICATEUR :

COMMUNAUTE DES COMMUNES AIRVAUDAIS – VAL DE THOUET
33, place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48 – Courriel communaute@cc-avt.fr
Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Monsieur Le Président

PROFIL ACHETEUR :

<https://www.marches-securies.fr>

MAITRE D'ŒUVRE :

Bureau d'études VRD – 18, rue du Pâtis – 44690 LA HAYE FOUASSIERE
Tél. 02.40.54.82.50 - Courriel : contact@be-2lm.fr

PROCEDURE : Procédure adaptée conformément aux dispositions des l'articles L2123-1 et R.2123-1-1° du Code de la Commande Publique

OBJET DU MARCHÉ : Aménagement de l'allée de Dissé sur la commune d'AIRVAULT (79)

NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS : Les prestations sont réparties en un seul lot

VARIANTES : sans objet

PSE : sans objet

DURÉE DU MARCHÉ – DÉBUT ET FIN DES TRAVAUX :

Démarrage des travaux le 20 octobre 2025, durée d'Exécution définie à l'AE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation et les modalités de leur vérification sont précisées dans le règlement de consultation.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les critères suivants seront utilisés pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse :

- Critère 1 : Prix des prestations = 40 %
- Critère 2 : Valeur technique = 60 %

Le Président de la Communauté de Communes ou un prestataire, délégataire de cette mission dans le cadre de son marché, pourra opérer une négociation avec les candidats afin de sélectionner l'offre économiquement la plus favorable.

CONDITIONS DE DÉLAIS ET DÉPÔT :

Date limite de réception des offres : **VENDREDI 05 SEPTEMBRE 2025 à 12 HEURES**

Dépôt dématérialisé : voir conditions au Règlement de consultation

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Les entreprises peuvent télécharger gratuitement le dossier de consultation sur le site :

<https://www.marches-securies.fr>

INSTANCES CHARGÉES DES PROCÉDURES DE RECOURS ET AUPRÈS DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS :

Tribunal administratif de Poitiers – 15 rue de Blossac – Hôtel Gilbert – BP 541 – 86020 Poitiers Cedex – courriel greffe.ta-poitiers@juradm.fr - Tél. 05 49 60 79 19

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 25 JUILLET 2025